



Nationalité française

Par Sandri

Bonjour, je suis algérienne

Mon grand père a travaillé et vécu toute sa vie en France de 1950 au 2015 mais n'a pas la nationalité française. Est-ce que les descendants ont le droit de demander la nationalité? Merci

Par JulesJules

Si tu es né en France droit du sol

Sinon c'est droit du sang, et tu ne remplis pas les critères